



NextStageAM

Paris, le 16 juin 2022

FIP NextStage Rendement 2021- Deuxième Distribution et prorogation d'un an

(Vous n'avez aucune démarche à effectuer)

Madame, Monsieur,

Vous avez souscrit à des parts A du Fonds d'investissement de proximité (FIP) NextStage Rendement 2021 (FR0011780691) géré par notre société.

Le FIP NextStage Rendement a été constitué en mai 2014. Après une phase d'investissement visant à constituer un portefeuille de sociétés exerçant principalement leurs activités sur une zone géographique préétablie qui comprend les régions Ile de France, Bourgogne, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le fonds accompagne désormais ces sociétés dans leur développement et a déjà réalisé plusieurs opérations de cessions significatives.

L'équipe de gestion a ainsi cédé ses participations du Fonds dans les sociétés suivantes :

- **Finalease**, une société proposant aux entreprises, commerçants ou collectivités des dispositifs de sécurité tels que la vidéoprotection, contrôles d'accès, portiques. La cession réalisée a permis de réaliser un multiple de **2,4x l'investissement initial**.
- **Adopt** est une marque de parfums français positionné sur le « Affordable Luxury ». La société est devenue le premier vendeur de parfum en France grâce à un réseau de magasins et des ventes en ligne. Le fonds a réalisé un multiple de **2,3x son investissement initial**.
- **CoorpAcademy** est une plateforme d'e-learning. Lors de la cession de la société à Go one le fonds a réalisé y compris le complément de prix attendu un multiple de **2,2x son investissement initial**.

Les dernières cessions ont permis au FIP de générer suffisamment de liquidités pour pouvoir procéder, **à compter du 28 juin 2022, à sa deuxième distribution d'un montant de 0.15€ brut par part A**, soit 0.10€ au titre du remboursement du solde du nominal de 1€ et 0.05€ de plus-value qui sera soumis aux prélèvements sociaux.

Avec cette distribution, le fonds aura rendu **1,05€** pour une valeur nominale de 1€.



NextStage^{AM}

Cette distribution ne requiert aucune démarche de votre part.

L'établissement dépositaire de votre FIP, la Société Générale Securities Services, sera en charge de ce versement. Si vous détenez vos parts :

- En nominatif pur (parts conservées chez le dépositaire) : vous recevrez directement un virement sur votre compte ou bien une lettre chèque du dépositaire.
- En nominatif administré (parts détenues sur votre compte titres personnel) : votre compte titres sera crédité automatiquement par votre organisme financier.

Pour mémoire, le FIP NextStage Rendement 2021 avait été créé pour une durée de six ans et demi (6,5), avec la possibilité de proroger sa durée de vie pour trois périodes successives d'un an chacune. Ainsi, dans l'intérêt des porteurs de parts et conformément à l'article 8 du Règlement du FIP, la société de gestion a **décidé de proroger la durée de vie de ce fonds d'un an supplémentaire, soit jusqu'au 31 décembre 2023**. Notre objectif étant de vous distribuer le résultat des futures cessions du portefeuille d'ici la fin de vie de votre FIP, qui interviendra au plus tard le 31 décembre 2023.

A titre indicatif, nous vous informons :

- Au 31 mars 2022, la valeur liquidative de votre FIP était de 0,38€ par part A, soit une augmentation de valeur depuis l'origine de 28%, hors prise en compte des avantages fiscaux (ISF et IR). Cette valeur va encore évoluer dans le temps jusqu'à la liquidation définitive (évolution pouvant être à la baisse ou à la hausse).
- L'actif de votre FIP au 8 juin 2022 est composé de 8 sociétés cotées et de 3 sociétés non cotées. Nous poursuivons activement la recherche d'opportunités de cession afin de céder ces sociétés dans les meilleurs délais et dans votre meilleur intérêt.

L'équipe NextStage AM et votre conseiller financier sont à votre écoute pour répondre à vos questions.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Grégoire SENTILHES
Président